

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 48-49 (1980-1981)
Heft: 6

Artikel: Mur de soutènement orné d'un relief
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-146010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

JUIN 1980

48^e ANNÉE

NUMÉRO 6

Mur de soutènement orné d'un relief

Présentation d'une œuvre d'art en béton. Réussite artistique et habileté manuelle. Technique d'exécution.

Dans l'aménagement du nouveau quartier de Loomatte à Frutigen se trouve un grand mur de soutènement dont le parement a été orné d'un relief artistique. Cet exemple montre, une fois de plus, comme le béton se prête bien à une telle réalisation, non seulement en raison de son aptitude à être moulé facilement, mais aussi parce qu'il peut être construit sur place et s'intégrer à l'environnement grâce à sa double fonction de soutènement et d'ornementation artistique.

L'artiste créateur de l'œuvre, Marcel Kunz de Frutigen, a intuitivement tenu compte de ces circonstances dans la création du motif et sa présentation. Par le choix de l'art du relief, il a réussi à concilier deux extrêmes en imprimant sur le béton inerte l'animation d'une montée à l'alpage. Les bosses du relief ne sont pas arrondies comme les aurait probablement taillées un sculpteur, mais à arêtes vives. Elles ont été réalisées par sciage du coffrage, ce qui leur donne un aspect faisant penser à celui du bois découpé. On constate que le lieu, la fonction, le matériau, le motif et sa présentation sont en parfaite harmonie dans cette œuvre d'art, ce qui est une garantie qu'elle fera durablement une impression agréable sur ceux qui la contempleront.

2 Pour l'exécution, d'après une maquette à l'échelle 1:10, il a fallu résoudre quelques problèmes. Il était exclu d'utiliser un coffrage entièrement en bois, ceci pour des questions de décoffrage. Les formes furent alors découpées dans des plaques de mousse synthétique. Celles-ci s'appuyaient contre une paroi en bois liée au contre-coffrage et étayée comme un coffrage ordinaire. Le bétonnage s'est fait avec de grandes précautions afin que les formes découpées ne soient pas endommagées. Le béton mis en place à la pelle fut vibré avec grand soin. Assez plastique, il était constitué de gravier rond 0 à 15 mm et relativement riche en mortier. Malgré les arêtes vives du relief, on est parvenu à réaliser un béton apparent à peu près parfait n'exigeant ni retouches, ni réparations.

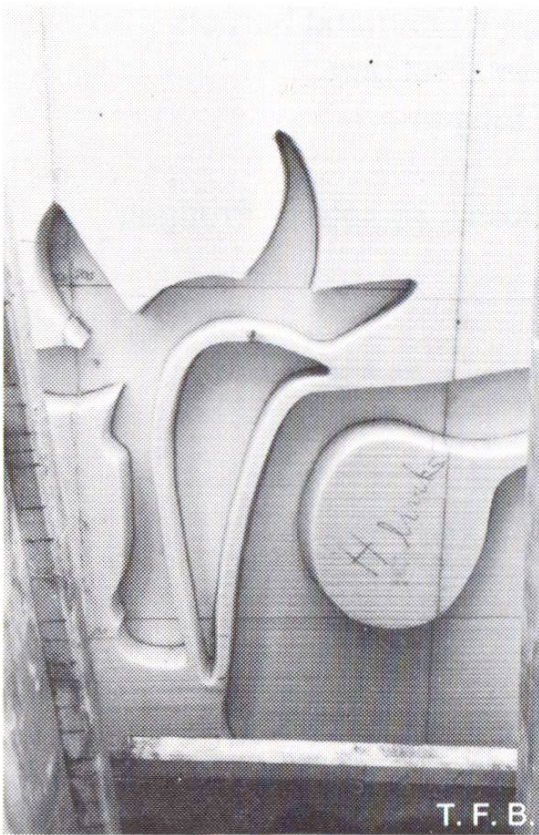


Fig. 1 Construction du moule composé de plaques de fond et de deux couches de 50 mm de plaques découpées, le tout en mousse synthétique.



Fig. 2 Le moule s'appuyant contre une paroi en bois visible au fond.



Fig. 3 Pour éviter d'endommager le moule fragile, on a utilisé des plaques de protection qui n'étaient glissées vers le haut que progressivement, au moment de la vibration du béton. L'armature, elle aussi, a été placée au fur et à mesure de l'avancement du bétonnage.



Fig. 4 La mise en place du béton s'est faite à partir d'un pont de travail placé derrière le mur. Le coffrage arrière, encore ouvert, permettait un travail soigné et un bon contrôle des opérations. La prise du béton fut retardée de 6 heures.

5

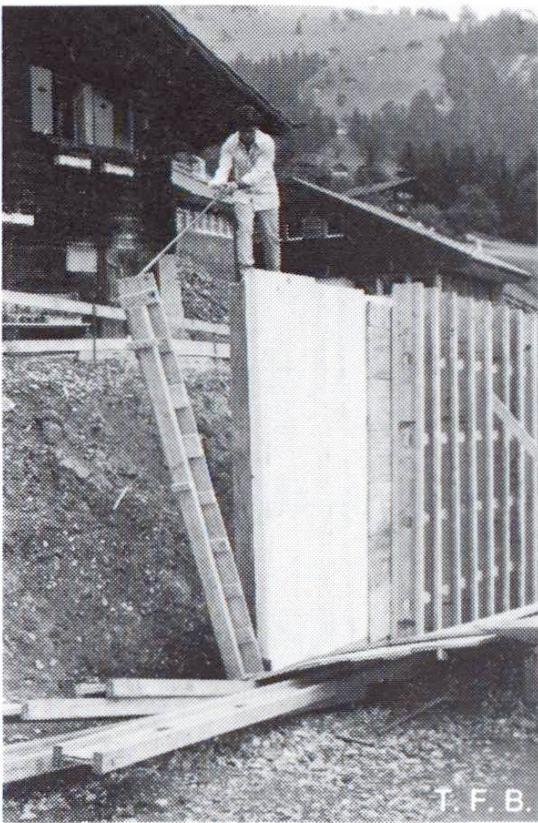


Fig. 5 Décoffrage après quatre jours.

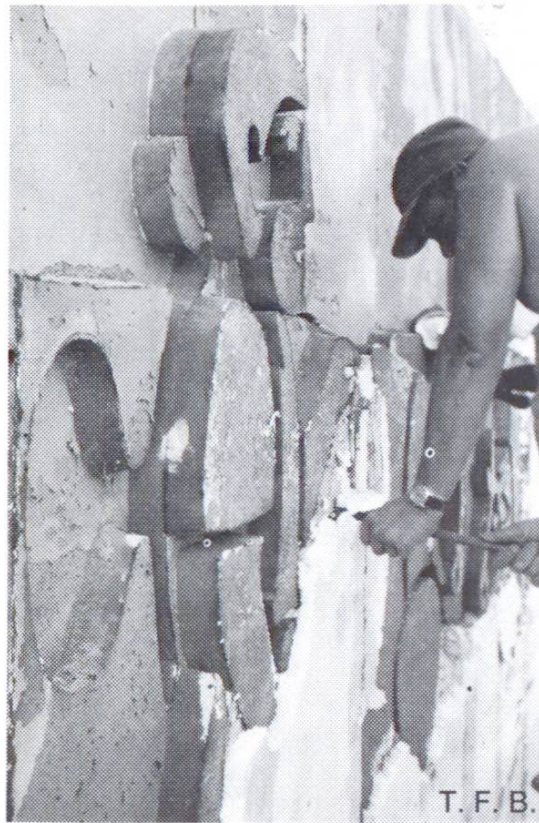


Fig. 6 L'enlèvement des plaques de mousse n'a posé aucun problème. On remarque bien les deux couches du relief. Les surfaces de béton apparent ont été retravaillées après quatre semaines par un meulage et un léger traitement à l'acide.



Fig. 7 Le relief apparaît. Le moulage est visiblement réussi.



Fig. 8 Partie du relief entièrement achevé.



Fig. 10 Vue d'ensemble de l'œuvre.



Fig. 9 Cette image de la fin du cortège alpestre montre l'aspect caractéristique du béton tel qu'il a été réalisé ici. On se rend compte également du soin et de la précision qu'il a fallu apporter au découpage des différentes parties du moule et à leur mise en place.



- 8 Nouveau quartier de Loomatte, Frutigen, Oberland bernois
Architectes: Fritz Egger & Albino Moser, Frutigen
Entrepreneur: Seeberg & Jordi AG, Frutigen –
Conducteur des travaux: H. Schmid
Projet et réalisation du relief: Marcel Kunz, sculpteur, Frutigen
Photos: Arnold Reichen, Frutigen